

© OECD, 2003.

© Software: 1987-1996, Acrobat is a trademark of ADOBE.

All rights reserved. OECD grants you the right to use one copy of this Program for your personal use only. Unauthorised reproduction, lending, hiring, transmission or distribution of any data or software is prohibited. You must treat the Program and associated materials and any elements thereof like any other copyrighted material.

All requests should be made to:

Head of Publications Service,
OECD Publications Service,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

© OCDE, 2003.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

Résumé

Cet examen a eu lieu alors que d'importantes réformes du secteur de l'éducation tertiaire suisse étaient intervenues récemment et que d'autres étaient prévues. Il avait pour objet d'évaluer ces événements et de proposer des recommandations afin de relever les nouveaux défis qui se posent. Le mandat de l'examen couvrait l'ensemble du secteur tertiaire et devait porter tout spécialement sur : l'accès aux prestations tertiaires, la capacité et la flexibilité dont le secteur devait faire preuve pour répondre aux impératifs économiques et sociaux et aux exigences des réformes récentes et prévues, la recherche fondamentale et appliquée et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, la gouvernance, le pilotage, la garantie de qualité et les moyens d'assurer la transparence, et les rôles joués par les hautes écoles spécialisées, tant nouvelles que renforcées, dans l'offre de possibilités d'apprentissage, qu'elles soient ou non sanctionnées par un diplôme.

Le rapport des examinateurs s'inspire, entre autres, du rapport de base (première partie de cette publication) et de la visite d'étude. Le chapitre 6 trace les grandes lignes des défis que doit relever le secteur de l'éducation tertiaire, en tenant compte du contexte historique et des caractéristiques du secteur. Le chapitre 7 examine la portée et la structure du système suisse d'éducation tertiaire. Le chapitre 8 traite de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche, notamment dans le contexte de l'internationalisation. Le chapitre 9 s'attache plus particulièrement aux questions de pilotage et de gestion. Le chapitre 10 étudie l'information nécessaire à la prise de décision et souligne la nécessité d'une amélioration de la base actuelle des connaissances. Le chapitre 11, le dernier, récapitule en une seule opération les principales observations et recommandations exposées dans les chapitres 7 à 10.

La réforme de l'éducation tertiaire s'est produite en Suisse plus tard que dans d'autres pays de l'OCDE. Les taux d'entrées dans le secteur tertiaire sont restés faibles alors que les années 80 étaient déjà bien entamées, le système de formation professionnelle a été, en grande partie, maintenu au même niveau et a gardé la même forme jusqu'au milieu des années 90 et la structure sous-jacente n'a connu que des changements minimes au cours de la décennie qui a précédé l'entrée dans le nouveau millénaire.

A présent, la situation a bien changé. L'éducation tertiaire suisse fait l'objet d'importantes réformes. En 2002, les taux d'inscription dans le tertiaire sont deux fois ce qu'ils étaient pendant les années 80. La formation

professionnelle de niveau supérieur a désormais lieu dans les hautes écoles spécialisées. Le pilotage est devenu plus stratégique depuis l'instauration de la Nouvelle gestion publique (NGP), la place croissante faite aux forces du marché et les efforts vigoureux entrepris pour accroître la coordination à l'échelle nationale de l'éducation tertiaire. Ces changements doivent être renforcés par une nouvelle loi qui entrera en vigueur d'ici à 2007. Les réformes ont pour but de doter le système d'éducation tertiaire des capacités nouvelles qui lui permettront de relever les défis que lui posent la société du savoir, la diversité sans cesse accrue des apprenants et des parties prenantes et l'interdépendance mondiale croissante des activités économiques, éducatives et culturelles.

Le rapport des examinateurs évalue cette évolution de la situation et offre des recommandations dans les domaines suivants.

Portée et structure de l'éducation tertiaire

L'accès à l'éducation tertiaire s'est sensiblement élargi en Suisse au cours des dernières années. Les inégalités entre garçons et filles ont diminué. Les cursus se sont diversifiés et la formation professionnelle est passée au niveau tertiaire.

Reste à remédier à certaines inégalités. Les jeunes, issus de parents étrangers, qui ont suivi toute leur scolarité en Suisse n'ont qu'un tiers de chances d'obtenir une maturité gymnasiale ou professionnelle et sont donc moins bien placés pour accéder à l'éducation tertiaire. D'une façon générale, la participation des jeunes adultes originaires de catégories et de cantons sous-représentés doit être développée.

Plusieurs mesures peuvent être prises pour améliorer la perméabilité des voies d'accès et des qualifications. D'une manière générale, qualifications et itinéraires existants doivent être conçus comme autant de composantes d'une série cohérente et complémentaire d'options d'éducation tertiaire. Les changements de parcours ne devront pas exiger de prolongation exagérée des études, et les conditions offrant la possibilité de passer d'un parcours à l'autre doivent être transparentes et fondées sur des règles générales, au lieu d'être traitées au cas par cas. La distinction doit certes être maintenue entre maturité gymnasiale et maturité professionnelle, mais les premières années d'études suivies dans les universités devront être accessibles aux étudiants qui entrent nantis de qualifications professionnelles ou d'autres qualifications d'accès inhabituelles. De même, les hautes écoles spécialisées doivent offrir la même souplesse et admettre les étudiants titulaires d'une maturité gymnasiale. Les diplômes de licence, qu'ils soient délivrés par les universités ou les hautes écoles spécialisées, doivent être renforcés pour offrir des possibilités, tant d'entrer sur le marché du travail que de poursuivre des

études. La formation des enseignants et l'enseignement préparant aux professions de santé (entre autres secteurs de la formation professionnelle supérieure) doivent être intégrés à l'enseignement dispensé par les hautes écoles spécialisées, ce qui permettra, en y offrant un plus grand choix de domaines d'études, de créer les synergies nécessaires.

L'enseignement, l'apprentissage et l'internationalisation

Les nouvelles exigences de la société du savoir et de l'économie du savoir appellent une vision plus globale de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche. Alors que les universités suisses peuvent s'enorgueillir à juste titre de la haute qualité de leur recherche, notamment dans les domaines de la technique, de l'ingénierie et des sciences naturelles, on constate un relatif désintérêt vis-à-vis des sciences sociales et humaines et des dimensions transdisciplinaires de la recherche. Qui plus est, la recherche académique doit être mieux ciblée pour servir l'économie et la société. Les critères d'excellence dans la recherche devront être élargis par rapport aux critères universitaires classiques pour inclure tout ce qui contribue à éclairer le débat public sur les grandes questions de société. De nouvelles incitations devront récompenser l'excellence de l'enseignement. Il conviendra de prêter attention à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi du personnel de niveau inférieur et intermédiaire.

La diversité croissante des antécédents, des talents et des parcours des étudiants du système élargi d'éducation tertiaire exige des adaptations de la pédagogie. Il faudra s'efforcer d'adapter les politiques et les pratiques institutionnelles, y compris les cursus et les modules, pour prendre en compte une plus grande diversité nationale, culturelle et linguistique. Les activités d'enseignement et de formation professionnels organisées dans les universités, les hautes écoles spécialisées et d'autres établissements d'éducation tertiaire auront besoin d'être renforcées, ce qui se fera en partie en tissant des liens plus étroits avec les entreprises. Les universités comme les hautes écoles spécialisées devraient participer plus activement à étendre les transferts de technologie, l'enseignement et la formation aux PME.

L'éducation tertiaire suisse se caractérise d'ores et déjà par un haut degré d'internationalisation, comme en témoignent la présence de nombreux enseignants et chercheurs étrangers et la participation active aux échanges européens dans l'enseignement supérieur. L'élargissement à l'échelon international du recrutement, des échanges et de l'embauche de personnel dans les universités et les hautes écoles spécialisées dans une optique internationale, devra être encouragé. Des mesures devront être prises pour accroître aussi bien les flux des Suisses qui étudient à l'étranger que la mobilité intercantonale des étudiants à l'intérieur du pays.

Administration, gouvernance et pilotage

On s'accorde à reconnaître la nécessité de donner une vigueur nouvelle à la coordination nationale des politiques de l'éducation tertiaire. Elle pourrait revêtir plusieurs formes : il pourrait être envisagé de réunir sous l'égide d'un seul ministère les fonctions d'éducation tertiaire qui existent au niveau fédéral et de renforcer les pouvoirs de la Confédération dans des domaines tels que la supervision des incitations destinées à favoriser les activités de définition, d'accréditation et d'évaluation, ainsi que la création et l'entretien de la base d'informations nécessaire à la prise de décision. Une nouvelle entité de la CUS (Conférence universitaire suisse), agissant de façon indépendante, devrait se charger de fournir des analyses et des avis sur les politiques à appliquer et d'entreprendre des activités d'élaboration des programmes et de renforcement des capacités pour toute l'éducation tertiaire dans le contexte d'une vision prospective du système.

Les nouveaux défis auxquels doit faire face le secteur suisse de l'éducation tertiaire ne peuvent être relevés sans que l'on renforce la capacité d'initiative de chaque établissement, au sein d'une vision nationale concertée. Les récentes réformes ont mis en lumière le concept de Nouvelle gestion publique (NGP) qui prévoit une autonomie importante des universités et des hautes écoles spécialisées, tout en encourageant une plus grande transparence et la concurrence entre établissements. La NGP est encore une nouveauté relative dans l'éducation tertiaire en Suisse et évolue principalement par approximations successives dans des domaines comme les pouvoirs des conseils par rapport à ceux des dirigeants de haut niveau, les relations entre la direction et les enseignants, et les rôles relatifs joués par les mécanismes incitatifs, les contrats et la gestion des ressources humaines. Il serait bon d'envisager des mesures destinées à renforcer les compétences et les capacités en matière de gestion dans les établissements et les ministères, notamment en augmentant les effectifs de personnel qualifié spécialisé dans la préparation et la prise de décisions en matière d'orientation et de gestion. Il faudrait étudier de plus près la composition et les rôles éventuels que doivent jouer les conseils, préciser les résultats évoqués dans les mandats de performance et générer plus d'informations pour étayer les décisions prises par les établissements.

Il est possible d'encourager et d'exploiter les initiatives prises au niveau des établissements qui pourront s'appuyer sur des mesures déjà en place, telles que les initiatives prises en fonction des mandats de performance, le financement en fonction des effectifs et les options d'étude et de recherche à l'étranger. Il serait sans doute utile de prévoir une certaine « marge de risque » dans le financement et l'appréciation des résultats. Cette marge aurait pour objet d'encourager l'innovation dans des domaines tels que le recrutement

des étudiants, le contenu, l'exécution et les caractéristiques des programmes, les partenariats entre niveaux, entre secteurs et avec les entreprises, et les arrangements concernant le recrutement du personnel. Il faudrait utiliser les prestations et les financements privés pour renforcer les incitations et intensifier la concurrence entre établissements existants, afin notamment d'accueillir certaines catégories d'étudiants négligées, notamment les apprenants adultes.

L'information nécessaire à la prise de décision

La complexité croissante de la répartition des responsabilités entre la Confédération et les cantons, la diversité accrue des apprenants, la tendance à une internationalisation élargie, les nouveaux impératifs de la gestion professionnelle des établissements, la nécessité de rendre des comptes et l'exigence de transparence, le dynamisme qui marque actuellement l'évolution de l'éducation tertiaire sont quelques-uns des facteurs qui exigent une amélioration sensible de la base des connaissances nécessaire à la prise de décision dans l'éducation tertiaire en Suisse.

Des efforts devront être faits pour développer les statistiques recueillies et les enquêtes effectuées par l'Office fédéral de la statistique, en exploitant notamment les activités qui produisent des données intéressant le fonctionnement et la performance du système d'éducation tertiaire (par exemple, les évaluations menées au niveau des établissements). L'information et l'orientation dont ont besoin les futurs étudiants et leurs parents, depuis la fin de l'école obligatoire jusqu'à la fin de l'éducation secondaire II, sont relativement négligées et appellent une attention nouvelle. Les fonctions de coordination et de normalisation de l'information provenant de sources diverses ont besoin d'être renforcées. Il importe de renforcer la capacité nécessaire pour procéder à une recherche solide sur les grands problèmes qui se posent actuellement et sur les perspectives et options futures. On pourrait, pour répondre à ce besoin, prévoir une aide ciblée à la recherche, mais aussi envisager la création, à titre permanent, d'un institut de recherche sur l'éducation tertiaire.

Glossaire

AIU	Accord intercantonal universitaire
ASSH	Académie suisse des sciences humaines et sociales
ASSM	Académie suisse des sciences médicales
ASSN	Académie suisse des sciences naturelles
CASS	Conseil des académies scientifiques suisses
CDEP	Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CDS	Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires
CEPES	Centre européen pour l'enseignement supérieur
CEPF	Conseil des écoles polytechniques fédérales
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CFHES	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées
CHES	Conseil des hautes écoles spécialisées
COST	European co-operation in the field of scientific and technical research
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSHES	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
CSST	Conseil suisse de la science et de la technologie
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CUS	Conférence universitaire suisse
DS	Diploma Supplement
ECTS	Système européen de crédits capitalisables
EPF	École polytechnique fédérale
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
ESA	Agence spatiale européenne
ESPA	Enquête suisse sur la population active
ETHZ	École polytechnique fédérale de Zurich
EUA	European University Association
FHA	Fachhochschule Aargau Nordwestschweiz
FHBB	Fachhochschule beider Basel Nordwestschweiz
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
FHSO	Fachhochschule Solothurn Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
FNP	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage

FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FRT	Formation, recherche et technologie
GSR	Groupement de la science et de la recherche
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HESBE	Haute école spécialisée bernoise
HESSO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IFAEPE	Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux
IMHE	Institutional management in higher education
IPS	Institut Paul Scherrer
ISB	Institut suisse de bioinformatique
ISREC	Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer
IUHEI	Institut universitaire de hautes études internationales
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles
LFEM	Laboratoire fédéral d'essai des matériaux
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFS	Office fédéral de la statistique
OIF	Organisation internationale de la francophonie
PDC	Parti démocrate-chrétien suisse
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNR	Programme national de recherche
PP	Programme prioritaire
PRD	Parti radical-démocratique suisse
PRN	Pôle de recherche national
PSS	Parti socialiste suisse
SATW	Académie suisse des sciences techniques
SHARE	Swiss house for advanced research and education
SNI-RSI	Réseau suisse d'innovation
SSO	Bureau des affaires spatiales (Swiss space office)
SUPSI	Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
UDC	Union démocratique du centre
UE	Union européenne
UNESCO	United nations educational, scientific and cultural organization
ZFH	Zürcher Fachhochschule

Table des matières

Résumé	11
<i>Partie I</i>	
Rapport de base	
Résumé du rapport de base	18
<i>Chapitre 1. La Suisse</i>	23
1.1. Le pays et sa population.....	24
1.2. Histoire et organisation politique	28
1.3. Coopération entre la Confédération et les cantons.....	30
<i>Chapitre 2. Le système suisse d'éducation</i>	31
2.1. Structure du système d'éducation	32
2.2. Partage des responsabilités.....	36
2.3. Niveau de formation	37
<i>Chapitre 3. Le degré tertiaire de l'éducation en Suisse</i>	41
3.1. La formation professionnelle supérieure.....	42
3.2. La dualité du système des hautes écoles : hautes écoles universitaires et hautes écoles spécialisées	45
3.3. La recherche en Suisse	74
3.4. Relations internationales des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et de l'administration	84
3.5. Programmes d'encouragement	88
3.6. Formation continue	94
3.7. La relation des hautes écoles avec l'économie et la société	97
<i>Chapitre 4. Le financement de la formation tertiaire</i>	101
4.1. Structure du financement des hautes écoles universitaires.....	102
4.2. Structure du financement des hautes écoles spécialisées.....	104
4.3. Formation, recherche et technologie 2000-2003	105
<i>Chapitre 5. Les réformes dans la formation tertiaire</i>	107
5.1. Le processus de réforme 2000-2007 des hautes écoles	109
Tableaux d'annexe	113
Bibliographie	123

Partie II

Rapport des examinateurs

Chapitre 6. Introduction	131
6.1. Les politiques d'éducation tertiaire et la fonction d'un examen de l'OCDE	132
6.2. Caractéristiques de l'éducation tertiaire en Suisse	135
6.3. Les défis de la modernisation de l'éducation tertiaire en Suisse	138
6.4. Les choix de la politique suisse	141
6.5. L'examen de l'OCDE	141
6.6. Focalisation sur l'éducation tertiaire	145
Chapitre 7. Le système d'éducation tertiaire : structure et champ couvert	147
7.1. Accès, itinéraires et possibilités	148
7.2. Un système en expansion	155
7.3. La diversification et le rôle des divers types d'établissements ...	158
Chapitre 8. L'enseignement, l'apprentissage et la recherche : réalisations, problèmes et réformes	171
8.1. L'importance de la fonction de recherche	172
8.2. Réalisations et réformes nécessaires dans les secteurs clefs d'une recherche de qualité	173
8.3. Le rôle des autres disciplines et domaines d'étude	177
8.4. Les liens avec l'industrie et l'économie	180
8.5. L'internationalisation de l'enseignement supérieur	183
8.6. L'enseignement, l'apprentissage et la carrière des personnels ...	186
8.7. L'évaluation	188
8.8. La situation d'ensemble	189
Chapitre 9. Passer de la tutelle et de l'administration au pilotage et à la gestion	193
9.1. Introduction	194
9.2. Les grandes tendances des réformes	194
9.3. Le fédéralisme suisse et le pilotage de l'éducation tertiaire	195
9.4. Les rapports entre les pouvoirs publics et les établissements d'éducation tertiaire	200
9.5. La gouvernance au sein des établissements d'enseignement tertiaire	204
9.6. Le secteur privé et le rôle des incitations marchandes	208
Chapitre 10. L'information indispensable à la prise de décision : situation actuelle et améliorations nécessaires	213
10.1. Le besoin d'information	214
10.2. L'état actuel de la collecte des statistiques et de l'information issue de l'évaluation	217

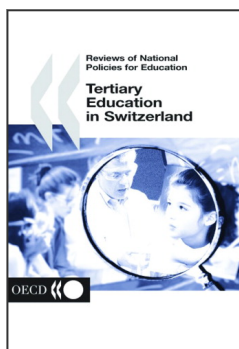
10.3. La recherche sur l'enseignement supérieur	218
10.4. Les nouveaux moyens de communication	220
Chapitre 11. Conclusions et recommandations	223
11.1. Introduction	224
11.2. Ampleur et portée de l'éducation tertiaire	226
11.3. L'enseignement, l'apprentissage et la recherche dans des systèmes dynamiques d'éducation tertiaire	228
11.4. Gouvernance et organisation : incitations et capacité de changement	231
11.5. L'information nécessaire à la prise de décision	234
Bibliographie	236
Glossaire	237
 Liste des tableaux	
<i>Partie I</i>	
2.1. Voies d'accès au degré tertiaire	35
2.2. Répartition des compétences dans le domaine de la formation ...	37
3.1. Domaines d'études des hautes écoles universitaires	55
3.2. Domaines d'études des hautes écoles spécialisées	67
3.3. Passages possibles entre HES et hautes écoles universitaires	72
3.4. La Suisse dans le top ten de la recherche	75
4.1. Principaux indicateurs financiers des hautes écoles universitaires (année 2000, × 1 000 francs)	103
<i>Tableaux d'annexe</i>	
1. Domaines d'études des hautes écoles universitaires	114
2. Taux de maturités gymnasiales en 1999 selon le canton	117
3. Taux de maturités professionnelles en 2000 selon le canton	118
4. Nombre d'étudiants universitaires en 2000 selon le sexe et la haute école universitaire	119
5. Nombre d'étudiants HES en 2000 selon le sexe et la haute école spécialisée	119
6. Taux d'activité (en %) en 2000 selon la haute école universitaire ..	120
7. Répartition du personnel selon l'université, en 2000	120
8. Personnel HES en 2000 selon la haute école spécialisée	121
9. Taux de diplômés universitaires selon le sexe et le canton en 2000	122
<i>Partie II</i>	
7.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A, en Suisse et dans les pays voisins, en 1999	158
7.2. Année de fondation et effectifs des établissements suisses de type universitaire	160

7.3.	Indices des revenus du travail dans quelques pays de l'OCDE.....	162
7.4.	Les hautes écoles spécialisées en Suisse, 2000.....	163
9.1.	Gouvernance « à niveaux multiples » dans l'éducation tertiaire suisse	202

Liste des graphiques

1.1.	Structure de la population en fonction de l'âge.....	25
1.2.	Répartition de la population active suisse par secteur, 1970-2000.....	26
1.3.	Répartition de la population résidante permanente de 15 ans et plus selon le statut d'activité, 2000.....	26
1.4.	Le chômage en Suisse, 1996-2001.....	27
1.5.	PIB par habitant (pouvoir d'achat) : comparaison internationale.....	27
1.6.	Composition du Conseil national (Parlement).....	29
2.1.	Système suisse d'éducation (simplifié).....	33
2.2.	Diplômés du degré secondaire II selon le genre de formation et le sexe.....	34
2.3.	Structures politiques des hautes écoles.....	37
2.4.	Niveau de formation en Suisse, 2000.....	38
2.5.	Comparaison internationale du niveau de la formation suisse, 1998.	38
3.1.	Évolution des diplômes de formation professionnelle supérieure (formations réglementées sur le plan fédéral) en % des personnes ayant achevé une formation secondaire II.....	43
3.2.	Diplômes de formation professionnelle supérieure selon le sexe, la région linguistique et le genre de diplôme, 1999.....	44
3.3.	La dualité du système des hautes écoles.....	46
3.4.	Qui fait quoi dans la gestion des hautes écoles.....	47
3.5.	Étudiants des hautes écoles universitaires.....	56
3.6.	Pourcentage de jeunes débutant des études universitaires selon le sexe.....	57
3.7.	Étudiants selon le sexe et le domaine d'études, 2000.....	57
3.8.	Origine des étudiants selon le niveau de formation des parents, 1995 et 2000.....	58
3.9.	Étudiants étrangers dans les hautes écoles universitaires, selon le domaine d'études, 2000.....	58
3.10.	Durée des études dans les hautes écoles universitaires selon le sexe et le domaine d'études, 2000.....	59
3.11.	Diplômes universitaires en pourcentage de la population suisse, selon le sexe, 1980-2000.....	60
3.12.	Taux de réussite selon le sexe et le domaine d'études, cohorte de 1990.....	61
3.13.	Les diplômés des hautes écoles universitaires sur le marché de l'emploi.....	62
3.14.	Personnel des hautes écoles universitaires, 2000.....	63

3.15. Personnel des hautes écoles universitaires en équivalents plein-temps selon le sexe, 2000	64
3.16. Nombre d'étudiants des hautes écoles spécialisées, 1997-2001.....	68
3.17. Nombre d'étudiants des hautes écoles spécialisées par domaine d'études et selon le sexe, 2000	69
3.18. Personnel des hautes écoles spécialisées, 2000.....	70
3.19. Personnel des hautes écoles spécialisées selon le sexe, 2000.....	70
3.20. Les acteurs de la recherche en Suisse.....	76
3.21. Dépenses de la Confédération dans le domaine de la recherche et du développement, 2000.....	77
3.22. Les pôles de recherche nationaux en Suisse	81
Liste des cartes	
1.1. La Suisse.....	24
3.1. Les hautes écoles universitaires suisses	53
3.2. Les hautes écoles spécialisées suisses.....	65



Extrait de :

Reviews of National Policies for Education: Tertiary Education in Switzerland 2003

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264103092-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2003), « Résumé », dans *Reviews of National Policies for Education: Tertiary Education in Switzerland 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264019034-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.